



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Sciences biomédicales

Université de Namur (UNamur)

Darren Edward RICHARD
Antoine SOULA
Els VANPEE
Patrizia WANNIER-MORINO

15 octobre 2020

Table des matières

Sciences biomédicales : Université de Namur	3
Contexte de l'évaluation	3
Synthèse.....	4
Présentation de l'établissement et du programme évalué	6
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes	7
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement	7
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme	7
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme	8
Dimension 1.4 : Information et communication interne	8
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme	9
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme	9
Dimension 2.2 : Information et communication externe	9
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme	11
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme	11
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés	11
Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés	11
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés	12
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme	15
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée) ...	15
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)	15
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants	15
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme]	15
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue	17
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	17
Dimension 5.2 : Analyse SWOT	17
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi	17
Conclusion	18
Droit de réponse de l'établissement	19

Sciences biomédicales : Université de Namur

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2019-2020 à l'évaluation du cursus Sciences biomédicales. Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus les 4 et 5 novembre 2019 à l'Université de Namur, accompagnés par un membre de la Cellule exécutive.

Le comité d'évaluation a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré sept représentants des autorités académiques, vingt-deux membres du personnel, seize étudiants, quatre diplômés et huit représentants du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence du programme
- 3 la cohérence interne du programme
- 4 l'efficacité et l'équité du programme
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de son programme. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité¹

- Darren RICHARD, expert pair et président du comité
- Antoine SOULA, expert étudiant
- Els VANPEE, experte de la profession
- Patrizia WANNIER-MORINO, experte en sciences de l'éducation

¹ Un bref résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Université au centre de la ville de Namur
- Campus de taille humaine, ce qui favorise les rapports de proximité au **sein de l'institution**
- Forte implication des étudiants dans les instances de gouvernance à tous les niveaux (institution, faculté, département)
- **Ouverture à l'international**
- Organisation et dynamisme des services transversaux (qualité, relations internationales, aide à la réussite, etc.)
- Organisation et dynamisme des instances facultaires
- **Existence d'un département de sciences biomédicales**, reconnu et soutenu par les autorités académiques
- Qualité du personnel administratif et technique de la Faculté de Médecine
- Accueil des nouveaux étudiants
- Pilotage du cursus Sciences biomédicales et la grande réactivité des responsables
- Développement de nouveaux programmes de master
- Mobilité internationale (notamment pour le stage de master)
- Relations bien établies avec le monde professionnel

OPPORTUNITÉS

- Développement des masters
- Relations bien établies avec le monde professionnel
- **Développement de l'apprentissage des langues** dans les programmes de bachelier et de masters
- Dynamique étudiante intéressante

POINTS D'AMÉLIORATION PRINCIPAUX

- Utilisation des données statistiques issues des évaluations des enseignements
- Rétroaction sur les enquêtes auprès des étudiants
- **Surcharge de travail pour l'ensemble du personnel**
- Surcharge des infrastructures
- **Grande taille des groupes d'étudiants** dans les cours généraux du bachelier
- Identité du programme en construction, mais encore faible du point de vue des étudiants
- Communication sur les avancées du programme
- Communication aux étudiants sur le Programme Annuel de l'Étudiant (PAE) et sur les règles de consultation des examens
- Communication sur les débouchés du programme au niveau des étudiants actuels et candidats futurs (écoles secondaires)
- Coordination des enseignements au niveau **du bachelier afin d'éviter les redondances**
- Cours de langues : activités en anglais à bonifier, néerlandais absent (mais demandé par les étudiants et les employeurs)

MENACES

- **Problèmes d'identité des étudiants** dans le cursus Sciences biomédicales
- Sous financement des activités du cursus Sciences biomédicales
- Surcharge des installations et du personnel
- Le cadre légal en Belgique qui priverait les diplômés du cursus Sciences biomédicales le droit de réaliser certains actes sur matériel humain

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- Poursuivre le travail de construction identitaire du cursus Sciences biomédicales, en y incluant les étudiants
- Améliorer le processus des PAE
- **Considérer des ajustements dans l'offre de cours et formations (ex. langues, éthique de la recherche, conscience de soi, leadership, profession, formation en premiers secours...)**
- Poursuivre les activités de communication et valorisation du domaine d'études
- Continuer à forger des liens avec les milieux professionnels, dont le milieu de l'industrie

Présentation de l'établissement et du programme évalué

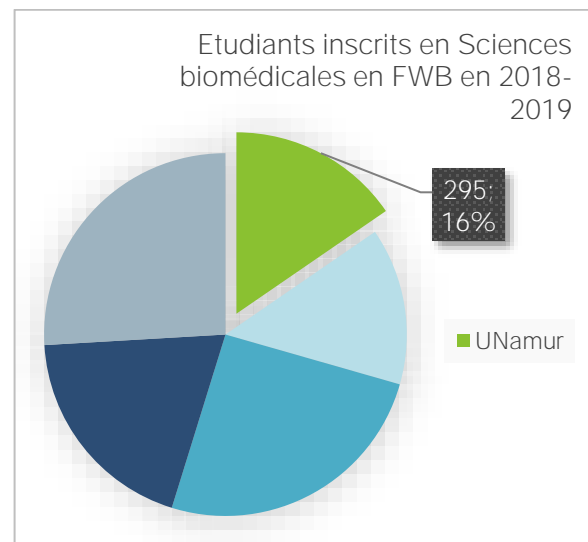
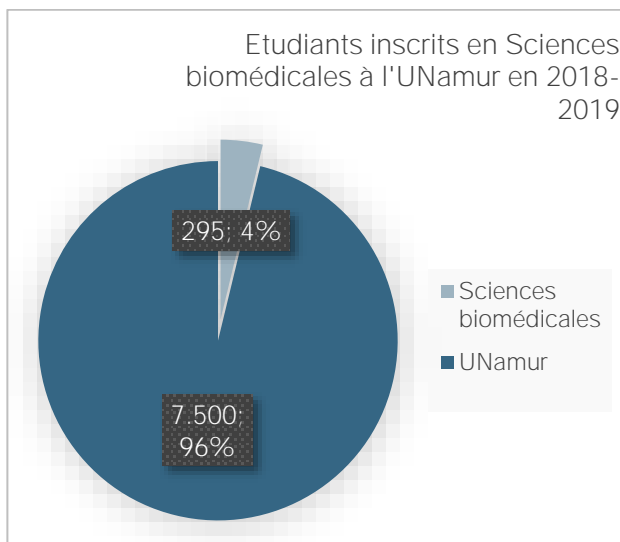
Fondée en 1831, L'Université de Namur (UNamur) est aujourd'hui composée de six facultés (droit, informatique, médecine, philosophie et lettres, sciences, sciences économiques, sociales et de gestion) ainsi que d'une École des langues vivantes et d'un Département d'éducation et technologie. Située au centre de la ville de Namur, L'UNamur comptait, en 2018-2019, 7500 étudiants inscrits.

La Faculté de Médecine repose, pour sa part, sur quatre départements : médecine, pharmacie, psychologie et sciences biomédicales, et compte 1600 étudiants, dont 295 dans le cursus Sciences biomédicales (272 bacheliers et 22 masters).

Le cursus Sciences biomédicales comporte un bachelier et deux programmes de masters : un master 60 crédits et un master à 120 crédits. Le master à 120 crédits est offert en trois masters à finalités spécialisées, soit :

- Recherche préclinique
- Gestion de la recherche clinique
- Gestion de données cliniques

Tous les programmes de master sont donnés en langue anglaise uniquement.



Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 L'atout principal de l'UNamur est certainement sa taille humaine : celle-ci favorise les contacts et les échanges entre tous les acteurs et leur permet de s'épanouir dans leurs rôles au sein de l'institution. L'UNamur est ainsi une université de proximité, avec un campus dans le centre-ville, qui veille à la qualité de la relation entre les enseignants et les étudiants.
- 2 Les lignes directrices de l'UNamur sont clairement explicitées dans la « Déclaration de Politique Rectorale 2017-2021 ». Cependant, ce document semble être peu connu parmi le personnel et les étudiants du cursus Sciences biomédicales.
- 3 Dans un contexte d'enveloppe budgétaire fermée, les défis principaux sont de maintenir l'équilibre budgétaire et d'attirer de nouveaux étudiants. Au niveau rectoral, aucune mention n'est faite concernant la volonté de renforcer la visibilité de certains programmes moins « traditionnels » et méconnus par le public. Ceci est le cas pour le cursus Sciences biomédicales, un programme qui pourrait potentiellement attirer davantage d'étudiants.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 4 L'établissement a formalisé sa démarche qualité depuis 2013. Des moyens ont été développés, notamment par l'engagement de plusieurs personnes au niveau de l'UNamur et la Faculté de Médecine avec diverses qualifications pertinentes. À l'état actuel, le comité considère que le point faible de cette démarche est l'utilisation déficiente des données des évaluations des enseignements par les étudiants (EEE). De plus, un retour sur les évaluations des enseignements ne parvient pas jusqu'aux étudiants. Finalement, une méthode formelle d'utilisation des données de ces évaluations, afin d'apporter des améliorations aux programmes, n'est pas encore définie.
- 5 Des groupes de section restreints et élargis (groupes distincts pour le bachelier et les masters) ont été créés au niveau du département de Sciences biomédicales. Leur composition est bien définie et appropriée. Cependant, la coordination et le mode de fonctionnement de ces groupes sont peu définis. Le comité considère que ces groupes de section jouent un rôle important dans la gestion de la qualité des programmes et méritent d'être mieux exploités.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 6 La volonté de faire évoluer le programme selon les exigences et les besoins de la société et du monde professionnel a été bien explicitée dans le dossier d'autoévaluation et lors de la visite du comité d'évaluation.
- 7 Le calendrier de révision des programmes montre que la charge de travail est considérable et que les délais sont très courts. Les groupes de sections pourraient être mis à contribution afin de mieux répartir ce travail de révision sur l'année (identifier les problèmes, proposer des solutions possibles, intégrer ces solutions dans le programme). De plus, le comité considère qu'il serait important d'avoir une vision stratégique pour l'amélioration des programmes à long terme (3 à 5 ans). Par exemple, l'élaboration de nouveaux cours qui repose sur les besoins ou manques exprimés par les étudiants et les représentants du monde professionnel.

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 8 Les étudiants sont bien intégrés dans les diverses instances facultaires. Leur voix est écoutée au sein des diverses sections. Cependant, les raisons qui mènent aux décisions prises par les instances facultaires et départementales ne sont pas toujours communiquées explicitement aux étudiants.
- 9 Le comité considère que les règlements des études sont mal connus par les enseignants et les étudiants. Par exemple, les directives concernant la consultation des copies après un examen semblent être laissées à la discrétion de l'enseignant. Cette situation crée une confusion chez les étudiants qui ne savent pas ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Il existe des avis de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) sur le fonctionnement des activités des études. Ces directives devraient être mieux communiquées aux diverses parties prenantes et mises en pratique par tous les enseignants.

RECOMMANDATIONS

- 1 Bien communiquer les résultats des données des EEE aux étudiants et enseignants.
- 2 Renforcer la visibilité des programmes d'études plus méconnus et moins « traditionnels ».
- 3 Améliorer l'utilisation des EEE afin d'élaborer une planification stratégique au niveau des programmes.
- 4 Valoriser et exploiter le travail des groupes de sections.
- 5 Présenter clairement et veiller à la bonne compréhension du règlement des études par les étudiants et les enseignants.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence du programme

- 10 L'évaluation des besoins et des attentes de l'ensemble des parties prenantes est mise en place au niveau du département, de la faculté et de l'université. Cependant, une rétroaction à ces résultats d'évaluation n'est pas toujours effectuée. Par exemple, les enseignants et les professionnels aimeraient être consultés concernant les besoins au niveau des savoir-faire utiles aux enseignements (compétences de laboratoire, niveau de connaissance des langues, etc.).
- 11 Le comité note que l'élaboration du programme annuel de l'étudiant (PAE) est un processus plutôt complexe. Certaines décisions concernant ces personnalisations sont mal comprises par les étudiants. De plus, il y a souvent un manque dans la justification de ces PAE par le jury d'admission.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 12 Le portail www.unamur.be est bien conçu et complet tant au niveau de l'université qu'au niveau de la filière des études. Au niveau du cursus Sciences biomédicales (www.unamur.be/medecine/etudes-biomedicales), une page est dédiée aux débouchés professionnels. Cependant, elle ne met pas en relation les acquis d'apprentissage avec les opportunités professionnelles. Le concept de « métiers des sciences biomédicales » reste plutôt vague et les actions entreprises concernant l'information sur les débouchés (soirée information carrières) ne semblent pas suffisantes.
- 13 Le comité note un certain manque dans la récolte d'information auprès des diplômés. Une amélioration dans ce suivi serait souhaitable afin d'obtenir des informations relatives à leur évolution, leur niveau de formation atteint (Ph. D., post-Ph. D.), le taux d'insertion professionnelle, etc.
- 14 Un maillon faible, bien que la Faculté de Médecine ait déjà mis en place un certain nombre d'actions, demeure la transmission d'informations aux futurs étudiants. Le comité valorise les activités de présentation du cursus Sciences biomédicales dans les écoles secondaires, lors du salon du Service d'Information sur les Études et les Professions (SIEP) et dans les cours ouverts de l'UNamur. Cependant, il existe présentement peu de journées portes ouvertes ou de journées de vulgarisation des sciences biomédicales. De nombreux étudiants découvrent encore souvent le cursus Sciences biomédicales après avoir échoué à l'examen d'entrée aux études en

médecine. Cette situation ne valorise pas le programme et n'aide pas à construire l'identité du cursus.

- 15 Le cursus Sciences biomédicales est considéré (par certains étudiants et enseignants) comme un plan B **pour ceux qui n'ont pas réussi leur examen d'entrée** aux études en médecine. Avec cette considération, **l'identité des étudiants du cursus Sciences biomédicales a été difficile à créer et enrichir**. Les autorités départementales et facultaires sont toutefois conscientes du problème et travaillent pour améliorer la spécificité de la formation. Du côté des étudiants, il y a également **eu une prise de conscience de ce manque d'identité**. Ceci s'est concrétisé avec la création d'un regroupement étudiant, le cercle SBIM.

RECOMMANDATIONS

- 1 **Poursuivre l'intégration des milieux professionnels dans le cursus Sciences biomédicales afin d'améliorer l'offre du programme d'études, en particulier au niveau des masters.**
- 2 **Améliorer les contacts avec les diplômés et faire profiter les nouveaux étudiants de leur expérience. Le comité considère qu'une action possible serait d'inviter régulièrement un diplômé comme conférencier pour discuter de leur expérience et de leur carrière aux étudiants du cursus Sciences biomédicales.**
- 3 **Poursuivre le travail identitaire, tant au niveau de l'université, de la faculté, ainsi qu'au niveau de la société en général. Mettre en avant les aspects de la recherche en santé humaine et de la transposition des découvertes fondamentales en applications cliniques afin de différencier les étudiants du cursus Sciences biomédicales de ceux des cursus de Biologie ou de Pharmacie. Ce travail identitaire peut aussi devenir un fort catalyseur pour développer les interactions avec le milieu professionnel.**

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage du programme

- 16 Les acquis d'apprentissage, les contenus du cours, les méthodes d'enseignement et procédés d'évaluation sont communiqués aux étudiants par le biais des fiches ECTS (disponibles sur le portail internet), sur la plateforme WebCampus ainsi que directement par les enseignants et les assistants aux cours. Une standardisation de la structure de communication serait souhaitable pour tous les cours afin d'éviter les manques et les malentendus. Le comité considère que cette standardisation pourrait être réalisée en veillant à ce que toutes les fiches de cours soient correctement et entièrement remplies.
- 17 Le comité estime qu'il est important pour tous les enseignants impliqués dans le cursus Sciences biomédicales d'avoir une vision globale du programme. Ceci comprend les enseignants qui encadrent les matières de base et qui, actuellement, semblent peu ou pas impliqués dans le développement du programme. Le comité considère que les groupes de section sont la bonne voie pour atteindre cet objectif.
- 18 Pour les cours en commun entre le cursus Sciences biomédicales et autres programmes de la Faculté de Médecine (essentiellement Pharmacie et Médecine), le comité a constaté que les groupes d'étudiants n'étaient pas, ou peu, différenciés. De même, les acquis d'apprentissage ne sont pas orientés envers les différents cursus présents dans les auditoires. Ceci complique la construction identitaire des divers groupes d'étudiants. Il serait donc nécessaire d'avoir une vision globale pour chaque programme.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 19 L'accompagnement pédagogique des enseignements est dynamique et bien organisé. L'innovation pédagogique est encouragée et soutenue, aussi sur le plan individuel. Les outils sont présentés aux étudiants et les enseignants sont encouragés à accompagner les étudiants à la découverte de ces nouveaux outils. Les méthodes innovantes (classes inversées, cours interactives, cyberapprentissage, etc.) sont surtout utilisées au niveau master, étant donné le nombre plus restreint d'étudiants.
- 20 Le comité constate que la finalité des cours d'anglais au bachelier n'est pas claire et que le niveau d'anglais des étudiants est très variable. D'une part, la structure de la formation offerte actuellement semble insuffisante pour soutenir l'avancement des

étudiants qui ont peu de bases en langue anglaise. D'autre part, les étudiants qui ont un niveau de connaissance plus avancé en anglais n'avancent pas également, car le même niveau de cours est donné à tous les étudiants sans distinction. De plus, la transition vers un master entièrement en anglais peut être difficile pour certains étudiants. Ces étudiants pourraient préférer éviter ce défi et changer d'université. Finalement, les deux semaines d'insertion en anglais proposées avant la rentrée universitaire ne semblent pas être utilisées par les étudiants du cursus Sciences biomédicales. Le comité recommande que le niveau d'anglais soit évalué par un test standardisé (ex. VEPT, TOEIC, TOEFL). Avec ces informations, les classes pourraient être partagées par niveau et des cours du niveau approprié développés. Pour les étudiants plus avancés, des activités qui encouragent l'utilisation de l'anglais écrit et oral seraient à considérer.

- 21 Le problème des cours de langue semble encore plus prononcé avec le néerlandais. Il y a un seul cours à option de 15 heures en master. Le comité considère que cette offre de cours est trop restreinte pour répondre aux exigences du monde professionnel de la Belgique.
- 22 Les formations pratiques sont un point fort du cursus Sciences biomédicales. Elles permettent aux étudiants du bachelier de développer leur autonomie, mais aussi leurs compétences non techniques (ou soft skills), comme de travail collaboratif et les aptitudes de communication. Le comité considère que ces formations constituent un excellent lien avec la théorie. Les étudiants sont bien encadrés par des assistants compétents et disponibles. En première année de bachelier, la taille des groupes pour les travaux pratiques est parfois un souci. Cependant, cette situation est connue et semble bien maîtrisée.
- 23 Le comité considère qu'il y a besoin de mieux rationaliser l'utilisation des plateformes informatiques (WebCampus et le bureau virtuel de l'étudiant). Ces outils fonctionnent assez bien, mais parfois il semble y avoir une certaine dispersion d'information.

Dimension 3.3 : Agencement global du programme et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 24 De manière générale, tant au niveau bachelier comme au niveau master, le comité constate que des adaptations du programme ont été introduites progressivement depuis la création du cursus Sciences biomédicales. Ceci est particulièrement visible dans les programmes de master où de nouvelles options ont été créées et de nouveaux cours ont été introduits en lien avec le monde professionnel. De plus, le travail de fin d'études, ou mémoire, est mieux réparti et équilibré sur l'ensemble du cursus de master.
- 25 Le programme de bachelier, qui doit correspondre au contenu minimum défini par l'ARES, est structuré sur 4 axes, avec un bon équilibre entre les cours théoriques et les activités pratiques. La répartition des crédits selon le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) semble adéquate dans le programme de base, mais devient parfois problématique lors de la constitution des PAE.
- 26 Depuis le décret Paysage, la constitution des PAE demeure une situation particulièrement problématique. En plus de l'effort administratif considérable causé par les PAE, il est également problématique pour la gestion des horaires, la formation

des groupes pour les travaux pratiques, la prise en compte des prérequis et la répartition équitable des ECTS et du travail étudiant dans les quadrimestres. De plus, **les décisions prises par le jury d'admission concernant l'acceptation du PAE ne sont pas toujours suffisamment expliquées aux étudiants.** L'application du décret Paysage provoque également une baisse de niveau de la réussite étudiante. Le comité note que plusieurs étudiants se satisfont avec le minimum nécessaire pour la réussite et cherchent rarement l'excellence. Finalement, **le système des PAE semble augmenter les problèmes identitaires pour certains étudiants qui se retrouvent à cheval entre deux blocs ou même entre deux programmes (bachelier et master).**

- 27 **La pertinence de l'axe « langues » (anglais) et de certains cours de sciences humaines (ex. sciences religieuses) peut être remise en question.** Pour la formation en anglais, voir la dimension 3.2. Le comité considère que pour les cours de sciences humaines, **le poids en ECTS de ces unités d'enseignements (UE), ainsi que le contenu, pourrait être revu.**
- 28 **Le travail personnel de l'UE « Initiation à la recherche bibliographique et à la présentation critique de ses résultats » en bloc 3, permet aux étudiants d'acquérir les bases de la pensée et méthodologie scientifiques.** Le comité considère que cette UE **est possiblement une occasion d'inviter les étudiants à utiliser la langue anglaise pour la rédaction de l'article et la présentation orale.**
- 29 Les programmes de master sont de qualité, avec des orientations différentes qui semblent répondre aux exigences professionnelles. Ces programmes sont enseignés en langue anglaise, ce qui devrait, entre autres, faciliter une mobilité IN. Un projet récent de **co-diplomation avec l'ULiège a permis de créer de nouvelles options concernant la gestion de la recherche clinique et des données de la recherche.** Le comité considère que ces nouveautés au cursus Sciences biomédicales **sont en lien avec la logique professionnelle.** L'ouverture de nouvelles options et des co-diplomations permettra en principe d'absorber la récente vague d'augmentation du nombre d'étudiants en bachelier. Le travail de fin d'études, ou mémoire, de master **s'étale sur deux ans et est réalisé dans un laboratoire de recherche ou dans un hôpital (option clinique).**
- 30 **Au niveau master, le stage professionnalisant hors de l'Université favorise la mobilité OUT (même vers l'étranger).** Le comité considère que ce stage est l'une des forces du programme, car il permet aux étudiants de se mettre en situation réelle dans leur **domaine de prédilection en recherche scientifique et favorise l'insertion dans le monde professionnel.**

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 31 **Le comité note que les modalités d'évaluation ne sont pas toujours bien indiquées, notamment au niveau des fiches ECTS.** Cependant, elles sont parfois **communiquées oralement aux étudiants lors des cours.** Toutefois, c'est un point important de la communication aux étudiants qui mériterait une meilleure standardisation.
- 32 Voir la dimension 1.4 qui concerne la communication des règles pour la consultation **des copies d'examen.**

- 33 Une évaluation formative des apprentissages est effectuée au premier quadrimestre **du bloc 1. Le comité considère qu'il serait avantageux de proposer des évaluations** formatives additionnelles (du moins en bloc 1 et en bloc 2) ou la mise à disposition de « questions types » qui permettrait aux étudiants de mieux se préparer pour la période des examens.
- 34 Comme mentionné à la dimension 3.1, le comité a constaté que les groupes **d'étudiants n'étaient pas, ou peu, différenciés. Comme les acquis d'apprentissage, les activités d'évaluation ne sont pas orientées envers les différents cursus présents dans les auditoriums. Dans les activités d'évaluation, il serait aussi nécessaire d'avoir** une vision globale pour chaque programme.

RECOMMANDATIONS

- 1 **Améliorer l'offre de** cours de langue. Penser à utiliser les cours de langue non **seulement comme fin en soi, mais aussi progressivement dans d'autres contextes (présentations d'articles, certains travaux déjà effectués en français au niveau bachelier).**
- 2 Standardiser et rationaliser les outils de communication aux étudiants.
- 3 Améliorer la transparence et la clarté dans la communication concernant la validation des PAE, les modifications de programme, les résultats des évaluations des enseignements et les règles des évaluations des apprentissages.
- 4 **Considérer certaines modifications dans l'offre de cours afin de mieux servir les** étudiants (cours de langue anglaise, cours de langue néerlandaise, cours de sciences sociales).
- 5 **Dans les cours en grands groupes, promouvoir des objectifs d'apprentissage et des** examens qui ciblent les différents programmes.
- 6 **Continuer à valoriser l'implication des groupes de sections, ainsi que l'implication** des enseignants et étudiants dans ces groupes.
- 7 **Organiser davantage d'évaluations formatives pour les étudiants des blocs 1 et 2.**

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 35 Le pilotage du programme est assuré par des personnes compétentes et très dynamiques. Toutefois, les personnes responsables du pilotage sont en nombre restreint et il y a le risque, en cas de départ, d'une perte d'efficacité et de suivi.
- 36 Les ressources sont limitées en gestion des ressources humaines (GRH). Bien que ce personnel soit surchargé, cette surcharge est compensée par le fait qu'ils se sentent écoutés et soutenus, en particulier au niveau facultaire. Le comité constate que leur travail est reconnu et apprécié.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 37 Certains auditoires et leurs équipements devraient être rénovés et renouvelés. L'utilisation de certains outils informatiques (par exemple les tablettes graphiques) nécessite une formation des étudiants et des enseignants pour être efficace.
- 38 Le comité a noté que le bureau virtuel de l'étudiant est surchargé et reçoit plusieurs informations d'importances variées. Cette situation risque de causer un problème de communication et une perte d'informations prioritaires pour le cheminement et la réussite étudiante.
- 39 À l'UNamur, il existe un service de lecture optique, notamment pour la correction des examens et la comptabilisation des évaluations des enseignements par les étudiants. Le comité considère qu'il y a néanmoins un manque dans le support en statistiques afin de mettre en valeur et communiquer proprement les résultats aux enseignants et aux étudiants.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

- 40 La Faculté de Médecine est dotée d'une personne exerçant la fonction de conseil aux études. Les étudiants ont donc un accès privilégié à un appui pour les questions de réorientation, des dispenses, d'élaboration du PAE et aux choix d'études plus

complexes. Cependant, le nombre d'étudiants est relativement élevé. Cette personne semble bien entourée et peut compter sur l'aide d'autres instances facultaires et universitaires, notamment pour l'aide à la réussite (programme Tremplin), la réorientation (programme Rebond) entre autres. Cependant, le comité considère que le risque de surcharge et de manque de suppléance peut constituer une menace pour l'accueil, le suivi et le soutien des étudiants.

- 41 Plusieurs aides à la transition vers l'enseignement universitaire sont mises en place comme les cours préparatoires et les passeports pour le bachelier. Cependant, le comité considère qu'il manque des informations et statistiques quant à l'utilisation de ces services.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage du programme

- 42 Le taux de diplomation dans le cursus Sciences biomédicales après 3 ou 4 ans est plutôt bas (de l'ordre de 15-20%). Ceci s'explique, en partie, par le taux d'abandon très élevé après la première année (jusqu'à plus de 65%).
- 43 Comme mentionné à la dimension 1.2, le comité considère qu'il y a une utilisation déficiente des données des évaluations des enseignements. Une méthode formelle d'utilisation des données des évaluations des enseignements par les étudiants devrait être mise en place pour l'amélioration des programmes et une meilleure communication de ces données d'évaluations aux diverses parties prenantes.

RECOMMANDATIONS

- 1 L'ensemble du personnel (académique, administratif et technique) est extrêmement efficace et enthousiaste. Toutefois, il faut veiller à éviter une surcharge trop importante et prévoir des suppléances pour les postes clés.
- 2 Réitérer la demande concernant la rénovation de locaux existants et l'ajout potentiel de nouveaux locaux.
- 3 Rationaliser les méthodes de communication aux étudiants.
- 4 Mieux utiliser et communiquer les données des évaluations des enseignements par les étudiants.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 44 Le rapport d'autoévaluation a été établi de manière collégiale par la commission d'évaluation interne qui s'est réunie à plusieurs reprises et a travaillé sur un document commun mis à disposition sur une plateforme commune.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 5 L'analyse des forces et faiblesses faite par la commission correspond sur les grandes lignes aux constats émis par le comité d'évaluation.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 6 Le plan d'action a déjà débuté. Le tout semble cohérent avec l'analyse effectuée.

RECOMMANDATION

- 1 Continuer le travail débuté depuis la mise en place de la commission d'évaluation interne et bonifié par recommandations du présent rapport.

Conclusion

L'UNamur est une université où la taille, la proximité et la collégialité sont fortement appréciées par l'ensemble des parties prenantes.

La Faculté de Médecine a mis en place des conditions intéressantes pour permettre au cursus Sciences biomédicales de se développer et de se créer une identité disciplinaire propre.

Le cursus Sciences biomédicales est bien ancré dans la Faculté et encadré à l'intérieur de son propre département. Le comité a apprécié la vision de ses membres et l'esprit de collaboration qui rassemble les enseignants et les professionnels.

Les étudiants du programme sont performants, dynamiques et ouverts au monde extérieur.

Il est important de souligner l'importance du lien du cursus Sciences biomédicales d'UNamur avec le milieu industriel et professionnel. C'est de toute évidence une force de l'UNamur et ceci se ressent dans l'organisation de ses programmes de formation.

Le comité considère que le cursus Sciences biomédicales à l'UNamur, avec les ajustements déjà en cours et les recommandations du présent document, saura devenir un programme de premier plan dans ce domaine au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Enfin, le comité désire remercier la commission d'évaluation interne et tous les intervenants rencontrés pour l'accueil, la facilité de la discussion ainsi que l'accès aux divers documents et infrastructures de la Faculté de Médecine, du département en Sciences biomédicales et de l'UNamur.

Droit de réponse de l'établissement



Évaluation du cursus
Sciences biomédicales
2019-2020


Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

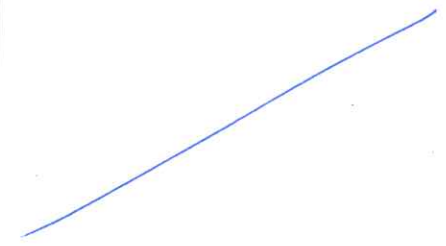
L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point	Observation de fond

Nom, fonction et signature
de l'autorité académique
dont dépend l'entité

GEERTS Jennifer
Coordinatrice institutionnelle

P.O.

Nom et signature du
coordonnateur de l'autoévaluation



¹ Mentionner la rubrique « CA » (Constats et analyse) ou « R » (Recommandations).